

polo-vélo • polo-vélo • polo-vélo • polo-vélo

• Du changement en Polo-Vélo •

• Photo et texte : Alain DERLY •

**L**E POLO-VÉLO est une discipline trop confidentielle. C'est ce constat qui a poussé la Commission nationale de polo-vélo, lors de sa dernière réunion, où Jean Pitalier était présent, à introduire des changements notables dans la réglementation actuelle et à définir un véritable plan d'action afin de favoriser le développement du polo-vélo en France. Chaque membre de la Commission nationale de polo-vélo a maintenant des objectifs bien définis.

Parmi les mesures réglementaires, figure en premier lieu une mesure de sécurité. En effet, le polo-vélo est l'une des très rares disciplines cyclistes où le port du casque n'est pas obligatoire. Depuis l'adoption du casque par le peloton des professionnels sur route, il était devenu de plus en plus paradoxal, dans un sport se jouant avec un maillot en bois de 80 à 100 cm de long, sur un terrain de football à des vitesses dépassant parfois les 40 km/h, qu'aucun cycliste ne porte de casque.

Ceci d'autant plus que, si le casque n'est pas obligatoire au niveau international, de nombreuses équipes (Canada, États-Unis, Allemagne, Irlande...) en portent systématiquement lors de leurs matches. Ce constat fait, le port du casque sera obligatoire en match à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, ceci afin de protéger les joueurs français contre un mauvais mouvement de maillot ou une chute, tout en leur laissant le temps de s'équiper.

La deuxième principale mesure concerne le vélo. En France, jusqu'à aujourd'hui, les vélos utilisés en matches devaient obligatoirement être munis d'un pignon fixe et être démunis de freins (le joueur freinant en dérapant la plupart du temps). Cette obligation n'est passés sans handicaper les équipes actuelles dans le renouvellement de leur matériel.

Par ailleurs, il est presque impensable qu'une nouvelle équipe puisse se permettre d'investir environ 2 500 euros, dans huit vélos répondant à la réglementation actuelle, afin de se lancer dans le polo-vélo, sans savoir si cette équipe pourra durer plusieurs saisons.

De nombreuses équipes étrangères jouent au niveau international avec des VTT.

Et elles jouent bien : de 1996 à 2004, toutes les équipes vainqueurs du Championnat International (la plus importante compétition mondiale en attendant un futur championnat du monde UCI) jouaient sur des vélos avec roue libre et freins. Toutes ces constatations ont poussé les membres de la Commission nationale de polo-vélo à autoriser le jeu avec des vélos sans pignon fixe et avec freins (donc des VTT), ceci dès 2006 dans toutes les compétitions françaises.



Action de jeu.

Si le nombre de joueurs et d'équipes de polo-vélo est en légère augmentation depuis 3 ans, la pratique de ce sport reste à la fois trop confidentielle et limitée à trois régions en France : l'Aquitaine, l'Île-de-France et la Normandie.

Afin de pouvoir développer ce sport, aussi bien dans les régions qui le pratiquent déjà que dans d'autres régions, il est indispensable de mettre en place un certain nombre d'actions.

Ces actions doivent porter non seulement sur la communication sur le polo-vélo mais aussi sur les structures d'accueil possibles pour des nouveaux pratiquants.

En effet, rares sont les Français, même férus de cyclisme, qui connaissent le polo-vélo.

Et parmi ceux-ci, rares sont ceux qui ont la possibilité de pouvoir pratiquer ce sport dans un club de la FFC, du simple fait que la plupart des éducateurs de la FFC ne savent pas du tout ce qu'est le polo-vélo.

C'est pourquoi des actions de communication concernant le polo-vélo vont être mises en place en collaboration avec la FFC. A cet effet, Daniel Derly, alors vice-président de la Commission de polo-vélo, a préféré laisser la place à quelqu'un de plus jeune, sachant mieux manier les outils actuels de communication (Internet, etc.). Daniel Derly souhaite maintenant se concentrer sur le développement du polo-vélo au niveau de l'Île-de-France.

Son remplaçant choisi par la Commission n'est autre que son fils, Alain

Derly. Ce dernier est maintenant chargé de la communication ainsi que des relations internationales. Ce dernier volet prend effectivement de plus en plus d'importance pour le polo-vélo français avec l'entrée espérée du polo-vélo au sein de l'UCI dans un futur proche et le développement des tournois internationaux.

Côté accueil des jeunes en club, il est indispensable que les éducateurs puissent connaître au moins les bases du polo-vélo afin de pouvoir guider et diriger des joueurs novices. C'est pourquoi les futurs éducateurs BF1 et BF2 devront avoir dans leur cursus de formation un point synthétique expliquant ce qu'est le polo-vélo et des outils simples leur donnant la possibilité de pouvoir lancer et diriger une équipe de polo-vélo.

Des actions en ce sens vont être entreprises par Jean-Michel Languille et les responsables de la FFC, ainsi que des actions pour introduire le polo-vélo comme élément de découverte dans les écoles de vélo.

Enfin, côté technique, un stage de formation d'arbitres a été monté par Jean Pierre Chatillon (stade de La Motte de Bobigny le 3 juin dernier) afin de former les indispensables arbitres de polo-vélo.

Toutes les personnes s'intéressant au polo-vélo sont d'ailleurs cordialement invitées à se faire connaître auprès du président de la commission de polo-vélo :

Alex Lesca : 05 58 89 20 89  
ou alexoom-aqui@yahoo.fr

afin de s'inscrire à ce stage entièrement gratuit.

De son côté, Marcel Filatreau est en charge de la définition d'un cahier des charges des terrains à homologuer et de l'homologation des terrains utilisés.

Le pari est fait, qu'avec ces modifications et tous ces projets, le polo-vélo continuera à se développer en France avec de nouvelles équipes et de nouveaux joueurs dans les 3 à 5 ans à venir.

## MAGASINS

Annemasse 04.50.95.95.04  
Nouvelle gérance

Avignon 04.32.70.29.46

Bégard VPC 02.96.45.14.52

Belfort 03.84.30.37.26

Bordeaux 05.56.12.23.43

Brest 02.98.42.58.57

Caen 02.31.35.83.93

Grenoble 04.38.12.33.27

Le Mans 02.43.28.99.11

Limoges 05.55.06.05.08

Lorient 02.97.02.72.58

Lyon 04.78.72.78.47

Marseille 04.91.87.72.80

Nantes 02.51.13.77.12

Orléans 02.39.51.37.81

Paris Nord 01.38.09.04.05

Paris Ouest 01.30.22.47.67

Paris Sud 01.69.38.92.65

Magasin rénové

Paris Est 01.54.21.53.96

Nouveau magasin

Rennes 02.99.26.99.80

Rouen 02.35.65.42.70

St Brieuc 02.96.52.25.93

St Lo 02.33.05.57.40

Toulouse 05.34.25.78.33

Tours 02.47.49.15.16

Valence 04.75.56.20.75

Vannes 02.97.01.00.74

# 4 FORFAITS ENTRETIEN au choix

à partir de :

# 19,-€

**+ CADEAU**

250ml dégraissant  
Distri-Cycle offert



**DISTRI**  
**C&E**

LES PRIX AU SERVICE  
DE LA PASSION

\*Prix forfaitaire pour le forfait "START". Fiche technique complète  
des forfaits sur simple demande.  
Offre hivernale valable jusqu'à fin Novembre 2006  
Réservation chez votre détaillant